

Le budget—M. de Jong

330 millions de dollars? En fait, en 1982, la Banque royale a obtenu un crédit d'impôt de 28 millions. Le gouvernement lui a en fait rendu 28 millions. C'est injuste.

Rien n'a été prévu dans le budget pour assurer la moindre équité dans le régime fiscal. C'est sur les salariés de la classe moyenne et les démunis que retombe le fardeau fiscal. Les riches et les grandes sociétés ne supportent pas leur part du fardeau et, en même temps, on réduit les services et les programmes de soutien destinés aux plus pauvres.

Ce que je trouve le plus répugnant, c'est que les dirigeants des grandes entreprises du pays se permettent de sermonner les députés. Par exemple, j'ai reçu l'année dernière une lettre du président de la Banque royale du Canada, qui était à l'époque M. Frazee. M. Frazee nous a dit que nous devons nous restreindre pour réduire le déficit et que nous dépensions trop pour nos programmes sociaux. M. Frazee a prétendu que les enfants de Regina qui se couchent sans manger tous les soirs retirent trop d'argent de nos programmes sociaux. Il nous a suggéré de réduire nos programmes sociaux pour diminuer le déficit. Pourtant, en 1982, la banque dont il était président n'a pas payé un sou d'impôt sur des profits de 330 millions de dollars. Qui est-ce qui ne paie pas sa part?

Il n'y avait rien dans ce budget pour introduire même un début de justice dans notre régime fiscal. Le ministre des Finances nous demande d'attendre qu'il présente la réforme fiscale. Je lui ai demandé au comité quand il sera prêt à nous donner son Livre blanc. Il a répondu qu'il le ferait au printemps. L'année dernière, il nous a annoncé qu'il publierait ce printemps un document sur certains aspects de la réforme fiscale. Nous devons maintenant attendre encore un peu.

La vérité, c'est que le gouvernement demande aux pauvres et aux classes moyennes d'attendre pour qu'il puisse leur distribuer des friandises électorales juste avant les prochaines élections. Pendant ce temps, les riches et les grandes sociétés continuent de se gaver. C'est injuste. C'est dégoûtant. Pas étonnant que le public canadien soit devenu cynique à l'égard du gouvernement et le lui ait fait savoir dans les sondages d'opinion publique. Non, monsieur le Président, il n'est pas question que j'appuie ce budget et la politique du gouvernement.

M. Hockin: Monsieur le Président, je vais donner au député de Regina-Est (M. de Jong) la chance de reprendre son souffle en lui posant deux questions. Premièrement, au sujet de ses commentaires concernant les personnes qui vivent sous le seuil de la pauvreté, sait-il que le gouvernement du Canada a dit clairement dans le discours du trône et aussi dans le budget que des mesures touchant les Canadiens à faibles revenus seraient annoncées au cours de l'année? Il n'est pas nécessaire de les annoncer toutes dans le discours du budget.

Sait-il aussi qu'en raison de l'extraordinaire taux de création d'emplois dont nous jouissons depuis deux ans et demi grâce à la faiblesse des taux d'intérêts et à la discipline financière du gouvernement, plus de 200 000 Canadiens qui vivaient sous le seuil de la pauvreté ont maintenant franchi ce seuil?

Je voudrais poser une question au député au sujet de sa péroraison sur les sociétés qui ne contribuent pas aux recettes fiscales comparé aux particuliers. Le député sait-il que nous avons supprimé plusieurs exemptions et réductions d'impôts depuis deux ans, notamment les cessions temporaires de biens et les sociétés en commandite et que nous allons maintenant

nous attaquer à une foule d'autres exemptions et réductions semblables? Il y a notamment un certain nombre de possibilités qui s'offrent aux sociétés de réduire leurs impôts, qui sont complexes et doivent être examinées attentivement. Il y a aussi l'important report de pertes subies pendant la période de récession. Le député sait que cela a grandement contribué à restreindre les recettes fiscales provenant du secteur privé. Il faut dire que la structure des actions privilégiées y a aussi contribué, et que tout cela doit être examiné dans le cadre d'une réforme fiscale.

Le député est-il en train de dire que parce qu'il est tellement pressé de voir apporter ces changements plutôt que de voir tout cela réglé judiciairement de façon que le secteur des sociétés paie sa juste part, nous devrions nous hâter de présenter une proposition prématurée? Le député sait que nous allons présenter nos propositions au printemps, ce qui est très bientôt. Je pose ces trois questions au député et il m'obligerait en y répondant franchement.

M. de Jong: Avec grand plaisir, monsieur le Président. D'abord, le ministre d'État chargé des Finances (M. Hockin) a mentionné toutes les bonnes choses qui découlent de ce budget et des autres pour aider les pauvres. Le fait est que l'impôt des pauvres augmente chaque année à cause des mesures qu'a prises le gouvernement. Depuis qu'on a supprimé la disposition prévoyant moins de 3 p. 100 d'inflation aux fins de l'impôt sur le revenu, de plus en plus de personnes deviennent des contribuables.

Je n'ai rien vu dans ce budget qui concerne la pauvreté. Le mot n'y est pas employé une seule fois. Le ministre d'État nous répète ce que le ministre des Finances nous a dit, c'est-à-dire de prendre patience, que nous ne devrions pas nous lancer tête baissée dans une réforme fiscale, que nous devons bien y penser. Ils n'ont pas réfléchi tellement lorsque la politique économique a entraîné la mise à pied de centaines de milliers de travailleurs. On ne pèse pas le pour et le contre d'une politique qui touche les Canadiens ordinaires, mais il nous faut bien réfléchir et nous montrer prudents lorsqu'il s'agit d'imposer les sociétés et de stopper l'hémorragie des capitaux.

Le ministre a raison de dire que les livres font encore état de pertes pouvant atteindre 35 milliards de dollars pour les entreprises. Si les sociétés déclarent ces pertes commerciales, elles n'ont pas à payer le moindre impôt durant les deux ou trois années qui suivent. Et pourtant le ministre et le gouvernement nous disent qu'il faut aborder la question avec une grande prudence.

● (1230)

Pourquoi les gouvernements successifs, libéraux et conservateurs, nous recommandent-ils la prudence quand il s'agit des sociétés, mais oublient de faire preuve de la même considération quand il s'agit d'êtres humains? Les enfants affamés qui traînent dans les rues de Regina aujourd'hui peuvent attendre sans égard à ce qu'il en coûtera au pays sur les plans social et économique. Ils peuvent attendre jusqu'à ce que le ministre des Finances se branche et propose une réforme fiscale quelconque. Entre temps, les grands et les puissants au Canada continuent d'avoir la partie belle. Je dis que cela est obscène.

M. Manly: Monsieur le Président, ce dernier échange m'a rappelé que le gouvernement n'avait pas vraiment considéré